**Nouvel outil informatique**

**L’Inventaire visuel d’intérêts professionnels (IVIP)**

Instrument de mesure des intérêts professionnels et outil d’exploration de soi et du monde du travail

**Destiné aux élèves de FMS et de FPT**

**ainsi qu’aux personnes handicapées, immigrantes ou aux jeunes décrocheurs**

**Les commissions scolaires et autres établissements ou organismes qui sont abonnés à REPÈRES ont un accès gratuit à l’IVIP en ligne. Pour les enseignants, vous devez faire la demande du code d’accès à REPÈRES en dans Questa. Pour les élèves, les codes de ceux-ci ainsi que leur mot de passe sont leur numéro de fiche.**

**Pour avoir la version imprimée de l’IVIP, il vous suffit de remplir le bon de commande au montant de 49,99$ (pour l’option 1) à l’adresse suivante :**

[**http://www.ctreq.qc.ca/realisation/inventaire-visuel-dinterets-professionnels-ivip/**](http://www.ctreq.qc.ca/realisation/inventaire-visuel-dinterets-professionnels-ivip/)

**Composantes :**

* 80 photos d’activités de travail semi spécialisées regroupées en sept secteurs du monde du travail
* Un profil personnalisé des intérêts professionnels
* Plusieurs stratégies d’exploration professionnelle réalisables en individuel ou en groupe
* Un manuel d’accompagnement faisant le lien avec les numéros de métiers du *Répertoire des métiers semi-spécialisés* du PFAE
* Pour plus de détails : [www.ctreq.qc.ca/ivip](http://www.ctreq.qc.ca/ivip)

**Où trouver l’IVIP?**

* Sur le système *Repères* [*www.reperes.qc.ca*](http://www.reperes.qc.ca)

- IVIP : rubrique *Activités d’information et d’orientation*

- Consultation du manuel d’accompagnement de l’IVIP et des stratégies d’exploration professionnelle : rubrique *Salle des pros*

**Comment avoir accès à l’IVIP sur le système Repères?**

L’enseignant remplit une demande informatique sur Questa (Adagio CSDM)

* Cliquer sur nouvelle demande
* Choisir « Accès et compte utilisateur »
* Choisir « Ajout ou suppression d’accès »
* Vérifier l’exactitude des champs
* Dans la description de la demande, vous devez inscrire : Avoir le code d'accès pour le site Repères. N’oubliez pas d’indiquer pour quel groupe d'élèves ainsi que le nombre d'élèves concernés.

CRobert 27août2009, adapté par S.Mongrain et H.Bélanger, CSDM 2017